Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

AGIR POUR VOTRE QUOTIDIEN

ÉDITO

C'est avec beaucoup d'ambition pour notre collectivité et ses habitants que j'ai accédé en 2013 à la présidence de la CCOPF.

Cette année 2013 a été marquée par **trois chantiers majeurs.**

La rénovation de notre éclairage public, démarrée en 2012, s'est poursuivie. Dans le cadre du partenariat public-privé conclu avec la société Cofely-Inéo, 60% du parc d'éclairage de la CCOPF a été renouvelé, générant des économies d'énergie substantielles.

Le nouveau complexe tennistique de la Solitude a été inauguré en septembre, après un peu plus de 2 ans de travaux. Avec une extension de plus de 1000 m^2, le complexe est désormais un équipement de pointe pour la pratique du tennis au sein de l'intercommunalité.

Enfin en mai 2013, **le chantier de réhabilitation de la piscine intercommunale** a démarré. Si la réouverture globale du site est programmée en juin 2015, les habitants bénéficient dores et déjà du nouveau bassin, équipé d'un toit découvrable.

D'autres projets d'envergure sont actuellement portés par la collectivité. Je pense tout particulièrement à la **montée en puissance de la vidéoprotection, au déploiement de la fibre optique ou encore à l'aménagement du Val d'Ezanville.**

Malgré un contexte économique et structurel difficile, entre la baisse des dotations de l'Etat, les objectifs de mutualisation et la réforme territoriale, toute la collectivité a cœur de construire et mener à bien ces projets qui participent au rayonnement de notre territoire.

Je vous laisse découvrir l'ensemble du travail réalisé par la CCOPF et vous souhaite une agréable lecture.

Christian LAGIER,
Président de la CCOPF

SOMMAIRE

LA CCOPF p 5
Les chiffres clés de l'interco p 6
Gouvernance : les instances communautaires p 7
Ressources humaines et organisation des services p 10
Le bilan financier p 12
Les marchés publics p 14
Faits marquants 2013 p 18

AMÉNAGER LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE p 19
Le Scot p 20
L'éclairage public p 21
Le déploiement de la fibre optique p 23
La piscine intercommunale p 24
Le complexe tennistique de la solitude p 24

ENTRETENIR ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT p 25
Collecte, traitement et valorisation des déchets p 26
La propreté urbaine p 28
L'entretien des espaces verts et terrains de sport p 28
Aménagement et entretien de la voirie p 29
La prévention du bruit p 30

ASSURER LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS p 31
Synthèse des coûts de gestion p 32
Les aires d'accueil des gens du voyage p 34
La piscine intercommunale p 35
Le TOPF Silvia Monfort p 36
Le cinéma de Domont p 37

DYNAMISER L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE p 38
Les actions en faveur de l'emploi p 39
Les partenariats avec les réseaux entreprises p 40

AGIR POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE p 41
Une stratégie territoriale centrée autour de la vidéoprotection p 42

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION p 43
Publications, événements et actions de sensibilisation p 44

LA CCOPF

Les chiffres clés de l'interco

Le territoire

7 communes membres
49 000 habitants
3 700 hectares

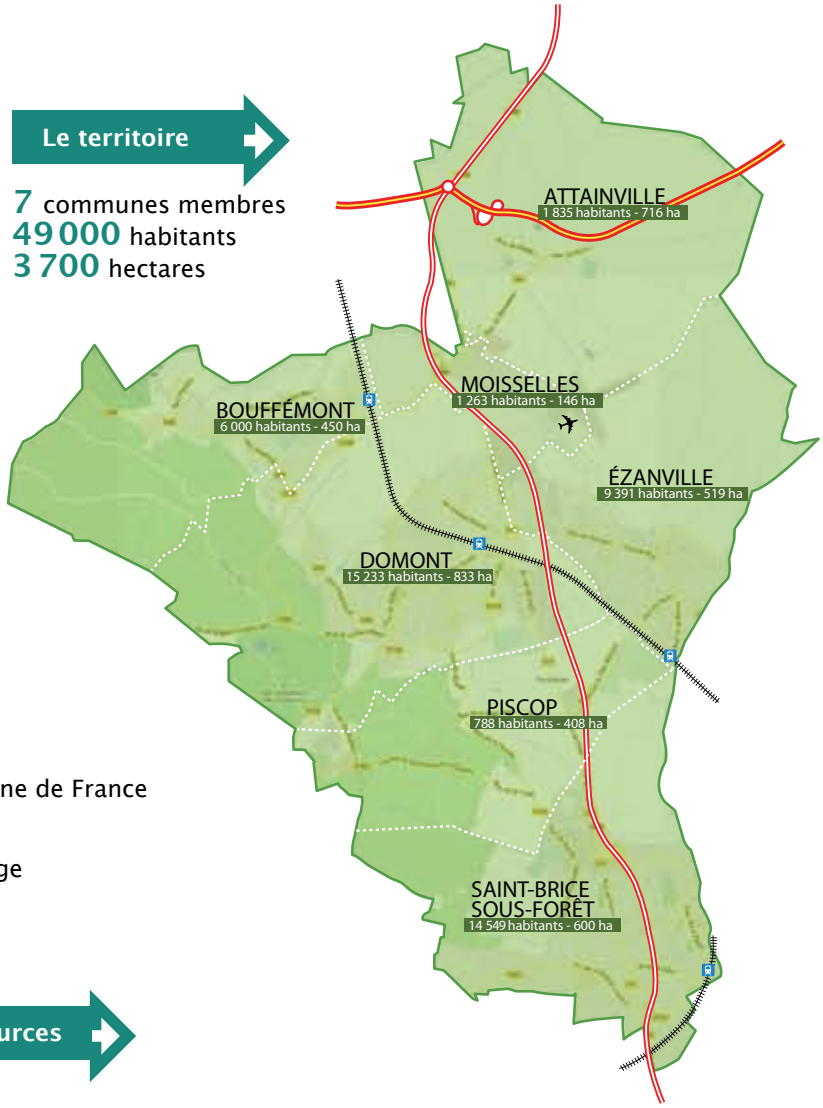

Le patrimoine

1 650 ha de terres agricoles
793 ha de bois et forêt
10 parcs et zones d'activités
19 km de voirie communautaire
7 422 points d'éclairage public
67 caméras vidéo
21 équipements communautaires :

- la piscine intercommunale
- 5 stades sportifs
- 4 gymnases
- 4 complexes sportifs
- 1 centre culturel et sportif
- le Théâtre de l'Ouest de la Plaine de France
- le cinéma de Domont
- 1 salle des fêtes
- 2 aires d'accueil gens du voyage
- 1 structure administrative

Les ressources

59 agents
42 élus
1 300 entreprises
11 000 emplois
La fiscalité des ménages : **5 445 041 €**
La fiscalité des entreprises : **6 702 160 €**
La taxe d'enlèvement des ordures ménagères : **5 207 343 €**
Les recettes de billetterie (Théâtre, piscine, AGV) : **216 027 €**
Les dotations versées par l'État : **3 535 902 €**
Les subventions : **253 161 €**

A savoir

Créée en décembre 2001, la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France (CCOPF) est un établissement public de coopération intercommunale. Elle regroupe les communes d'Attainville, Bouffémont, Domont, Ezanville, Moisselles, Piscop et Saint-Brice-sous-Forêt.
Ces 7 communes ont délégué à cette structure intercommunale différentes compétences en vue d'élaborer un projet commun d'aménagement et de développement du territoire et d'en faciliter la gestion locale.

Gouvernance : les instances communautaires

Le conseil communautaire

Le conseil communautaire est l'assemblée délibérante de la CCOPF. Il est composé de 28 membres titulaires et de 14 délégués suppléants, tous élus auprès des conseils municipaux des villes. Au cours de l'année 2013, il s'est réuni 6 fois et a rendu 48 délibérations.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE LA CCOPF
AU 31/12/2013
Délégués titulaires
Délégués suppléants

ATTAINVILLE
Dominique DE SUTTER
Philippe VALLET
Lina SCALZOLARO
Yves CITERNE
Geneviève POURCHAIRE
Thierry RICHARD

BOUFFÉMONT
Claude ROBERT
Agnès GUERRIER
Michel LACOUX
Alain ASSOULINE
Hervé BOUSSANGE
Natalie GUADAGNIN

DOMONT
Jérôme CHARTIER
Danièle CHEVROTIN
Paul-Edouard BOUQUIN
Michel WIECZOREK
Michèle HINGANT
Sophie BUREAU

ÉZANVILLE
Alain BOURGEOIS
Yves KERSCAVEN
Pierre GREGOIRE
Eric BATTAGLIA
Gérard FINKEL
Jean-Pierre GRESSIER

MOISSELLES
Véronique RIBOUT
Dominique DA SILVA
Nicolas PRADINES
Sylvaine BABOUILLARD
Jean-Luc FELDIS
Virginie SOLANS-STAHL

PISCOP
Christian LAGIER
Michèle BACHY
Bernard DE WAËLE
James DEBAISIEUX
Ghislaine CAMUS
Nicolas WIESENER

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT
Alain LORAND
Céline SALFATI
Marcelle CAYRAC
William DEGRYSE
Patrick BALDASSARI
Roger GAGNE

Délibérations importantes :

- **Délibération du conseil communautaire du 25 février 2013 : Election de Christian LAGIER à la présidence de la CCOPF**

- **Délibération du conseil communautaire du 24 juin 2013 : Instauration des règles de répartition des sièges au sein de la CCOPF**

La loi n° 2012-1561 du 31 décembre 2012, instaure de nouvelles règles de répartition des sièges au sein des communautés de communes et communautés d'agglomération. Jusqu'alors, quel que soit leur nombre d'habitants, les communes membres de la CCOPF bénéficiaient d'une représentation égalitaire. La nouvelle répartition des sièges de conseiller communautaire, applicable lors des élections municipales de 2014, vise à rétablir le poids démographique des communes dans leur représentation.

- Attainville : 3 sièges
- Bouffémont : 4 sièges
- Domont : 10 sièges
- Ezanville : 6 sièges
- Moisselles : 3 sièges
- Piscop : 3 sièges
- Saint-Brice-sous-Forêt : 10 sièges

Le bureau communautaire

Composé des maires de l'intercommunalité, c'est l'instance qui permet de définir les initiatives d'intérêt communautaire ensuite soumises au vote du conseil communautaire. Chaque maire est également vice-président de la CCOPF et se voit attribuer une délégation spécifique. En 2013, le bureau communautaire a rendu 51 décisions sur délégation du conseil communautaire et pris 111 arrêtés, essentiellement dans le domaine des ressources humaines.

LES MEMBRES DU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA CCOPF
AU 31/12/2013

PRÉSIDENT
Christian LAGIER
Maire de Piscop

VICE-PRÉSIDENTS
Alain LORAND
Maire de Saint-Brice-sous-Forêt,
1er VP délégué à l'environnement, à l'éclairage public et aux aires d'accueil des gens du voyage

Véronique RIBOUT
Maire de Moisselles,
2e VP déléguée à la gestion et au développement du cinéma et aux ressources humaines

Alain BOURGEOIS
Maire d'Ezanville,
3e VP délégué aux travaux communautaires (bâtiments et voirie) et à la vidéoprotection

Claude ROBERT
Maire de Bouffémont,
4e VP délégué à l'action pour l'emploi et à la gestion des achats publics

Dominique DE SUTTER
Maire d'Attainville,
5e VP délégué à la gestion et au développement des équipements sportifs

Jérôme CHARTIER
Député du Val d'Oise, Maire de Domont
6e VP délégué au CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Les commissions

Il existe 14 commissions thématiques au sein de la CCOPF. Elles sont composées d'élus communautaires et de techniciens référents qui co-animent la commission avec leur président respectif. Leur rôle est de soumettre des propositions, d'examiner les projets, qui sont ensuite soumis pour décision au conseil communautaire.

- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**
Président : Claude ROBERT
5 réunions (attributions de marché)

- **COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION**
Président : Christian LAGIER
1 réunion (site internet de la CCOPF)

- **COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AMÉNAGEMENT ET ACTION FONCIÈRE**
Président : Christian LAGIER
2 réunions (aménagement des ZAC et Observatoire économique)

- **COMMISSION TECHNIQUE PARITAIRE**
représentée par Alain LORAND et Véronique RIBOUT
1 réunion (plan de formation, réorganisation de service, suivi du personnel)

- **COMMISSION FINANCES, SOLIDARITÉ, ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES**
Président : Patrick BALDASSARI
1 réunion (compte administratif 2012/ Budget prévisionnel 2013)

- **COMMISSION EMPLOI ET FORMATION**
Président : Claude ROBERT
2 réunions (partenariats et convention, recrutement d'un responsable emploi, formation professionnelle)

- **COMMISSION THÉÂTRE**
Présidente : Marcelle CAYRAC
7 réunions (programmation, politique tarifaire, communication)

- **COMMISSION PRÉVENTION, SÉCURITÉ**

Président : Jérôme CHARTIER
2 ateliers (ligne H, points accidentogènes)

- **COMMISSION DES SPORTS**

Président : Dominique DE SUTTER
2 réunions (mutualisation des équipements, recensement des besoins et état des lieux)

- **COMMISSION INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Président : Michel WIECZOREK
2 réunions (acquisition et déploiement de postes, licences, serveur de messagerie, serveur de gestion, recyclage)

- **COMMISSION CINÉMA**

Président : Véronique RIBOUT
1 réunion (partenariat)

- **COMMISSION CSU ET COORDINATION AVEC LES FORCES DE POLICE**

Président : Alain BOURGEOIS
La commission n'a pas vocation à se réunir avant la mise en service du CSU

- **COMMISSION TRAVAUX**

Président : Alain BOURGEOIS
2 réunions (éclairage public, CSU, enfouissements)

- **COMMISSION ACCESSIBILITÉ**

représentée par Jean-Pierre GRESSIER, William DEGRYSE, Bernard DE WAËLE, Véronique RIBOUT, Claude ROBERT, Michel WIECZOREK
1 réunion (bilan et projets de travaux)

Les syndicats

La CCOPF assume la gestion de deux syndicats mixtes : le SMEP (Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation de l'Ouest de la Plaine de France) et le SMECGEN (Syndicat Mixte pour l'Étude, la Création et la Gestion d'un Équipement Nautique).

Le SMEP
Le SMEP mène l'ensemble des études, réflexions et diagnostics permettant d'élaborer, de réviser et d'approuver le schéma de cohérence territoriale (Scot). Son comité syndical, qui en est l'organe délibérant, est composé d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour chacune des 21 communes membres. En 2013, il s'est réuni à deux reprises et a adopté 7 délibérations (6 d'ordre budgétaire et 1 relative à l'adoption du Scot).

Le SMECGEN
Le SMECGEN a été créé afin d'assurer la restructuration et la gestion de la piscine intercommunale. Composé d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune, son comité syndical est présidé par Alain Bourgeois. Il s'est réuni 3 fois durant l'année 2013 et a adopté 6 délibérations, concernant le chantier de restructuration et d'extension de la piscine.

Ressources humaines et organisation des services

Organigramme des services

Au 31/12/2013

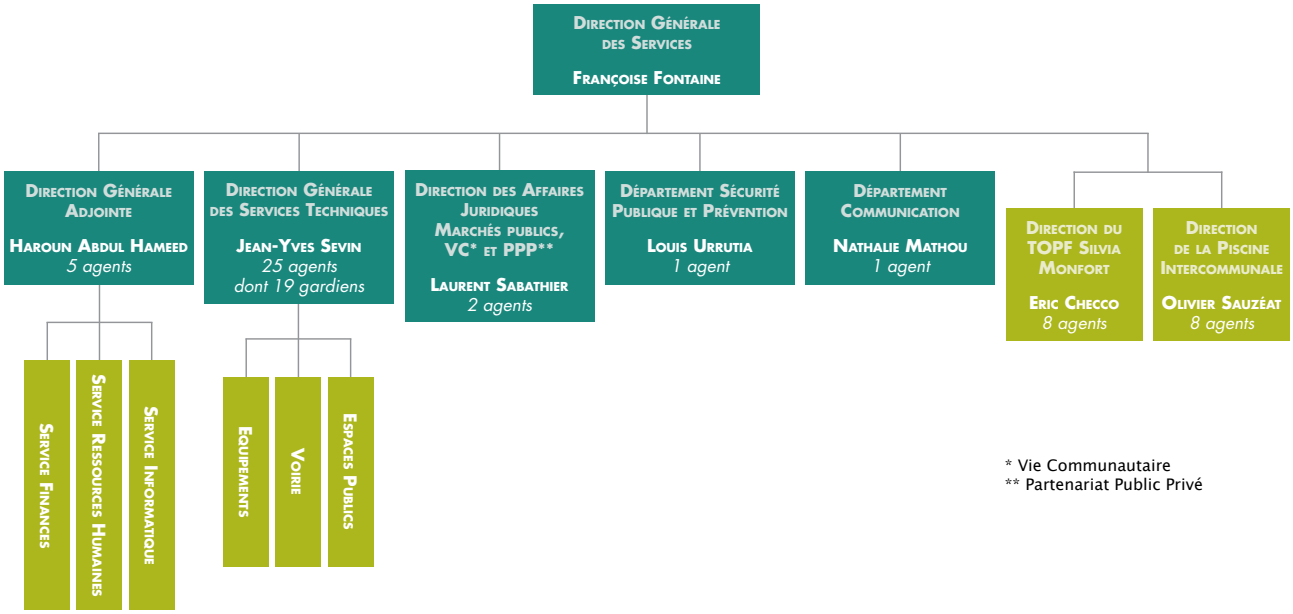

Les effectifs

Le personnel de la CCOPF est composé de 59 agents dont 42 titulaires et stagiaires. Parmi les 17 agents non titulaires, 35% sont en contrat à durée indéterminée. Au cours de l'année, la CCOPF a recruté 5 agents (4 agents en remplacement et une création de poste). Cinq agents sont employés à temps partiel. Il s'agit exclusivement d'agents non titulaires.

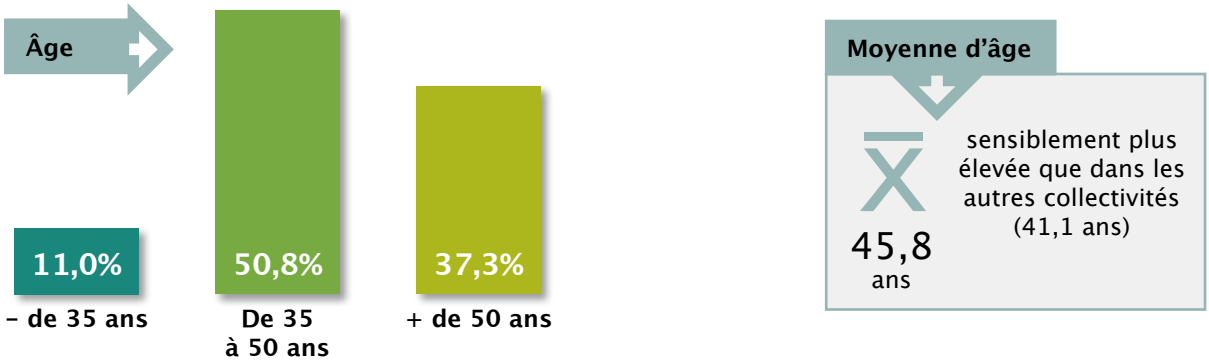

Répartition par service

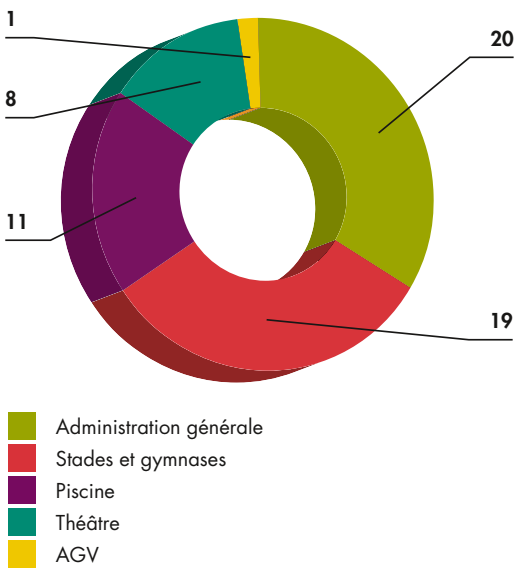

Répartition par filière

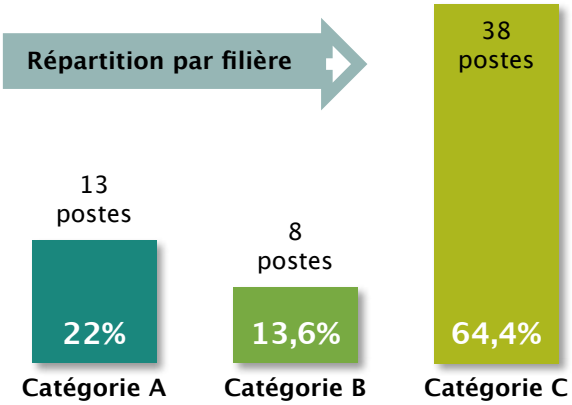

Formation

91,5 journées de formation

34 agents concernés

30 573 € TTC de dépenses en formation

Handicap

7,9% de la masse salariale de la CCOPF sont des travailleurs handicapés. La CCOPF répond ainsi aux obligations légales qui imposent un taux d'emploi de 6%. D'après le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), ce taux était de 5,32% en 2012 pour l'ensemble de la fonction publique territoriale.
La CCOPF fait également appel au secteur protégé. Elle confie des prestations à une entreprise adaptée, qui emploie au minimum 80% de personnes en situation de handicap. Près de 10 emplois sont concernés.

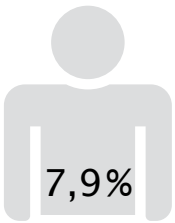

de travailleurs handicapés

Évolution de carrière

Evolution de postes : **3**

Stagiaires en vue de la titularisation : **2**

Avancements d'échelon : **17**

Le bilan financier

En bref

fonctionnement :
Dépenses : + 1,8 %
Recettes : + 1,8 %

Investissement :
Dépenses : – 1,9 %
Recettes : – 50,7 %

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2011	CA 2012	CA 2013
COMPENSATION REVERSÉE AUX COMMUNES	4 325 579 €	4 227 732 €	4 227 714 €
FONDS NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES	3 119 653 €	3 151 523 €	3 163 238 €
FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL	-	17 854 €	77 916 €
ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	3 077 303 €	3 444 972 €	3 201 921 €
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 671 192 €	1 448 403 €	1 502 225 €
ORDURES MÉNAGÈRES	4 909 482 €	5 092 049 €	5 222 261 €
ECLAIRAGE PUBLIC	717 175 €	955 474 €	995 899 €
VOIRIE ET PROPRETÉ URBAINE	841 127 €	856 498 €	1 002 287 €
EMPLOI, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	74 023 €	130 593 €	153 549 €
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	223 448 €	223 621 €	216 203 €
AUTRES	541 348 €	516 555 €	662 440 €
TOTAL	**19 500 332 €**	**20 065 274 €**	**20 425 653 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2011	CA 2012	CA 2013
RESSOURCES FISCALES	7 075 608 €	7 463 781 €	7 873 173 €
FONDS NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES	3 119 653 €	3 151 523 €	3 163 238 €
DOTATION DE L'ETAT	4 923 517 €	4 866 909 €	4 741 758 €
VENTE DE PRESTATIONS	335 299 €	245 213 €	216 027 €
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	4 890 153 €	5 079 043 €	5 207 343 €
AUTRES	352 321 €	511 051 €	359 571 €
VENTE DE TERRAIN	-	-	150 000 €
TOTAL	**20 696 551 €**	**21 317 520 €**	**21 711 110 €**

Dépenses de fonctionnement

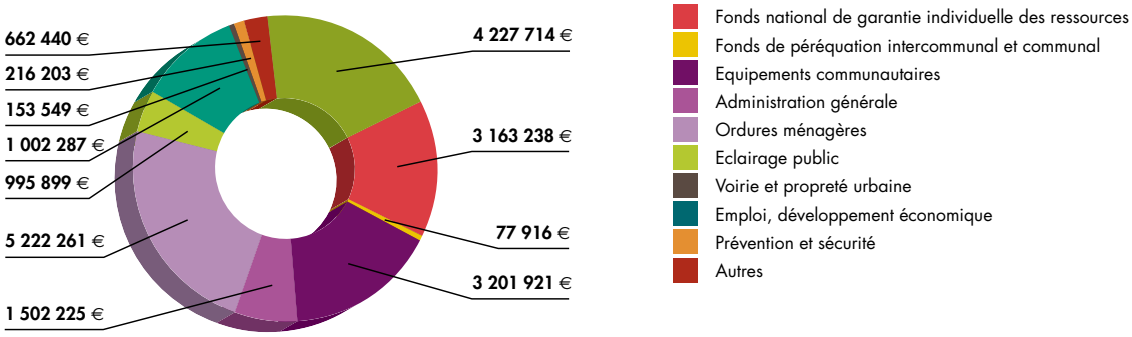

Recettes de fonctionnement

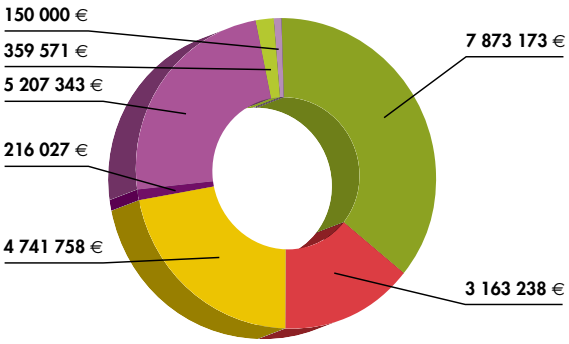

- Ressources fiscales
- Fonds national de garantie individuelle des ressources
- Dotation de l'Etat
- Vente de Prestations
- Taxe d'enlevement des ordures ménagères
- Autres
- Vente de terrain

Dépenses d'investissement

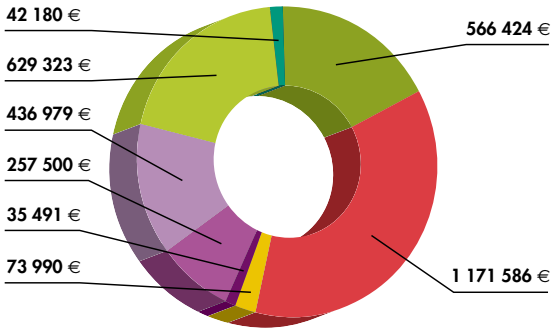

- Remboursement d'emprunt
- Equipements cuturels et sportifs
- AGV
- Administration générale
- Eclairage public
- Voirie et propreté urbaine
- Prévention et sécurité
- Acquisition de terrain

Recettes d'investissement

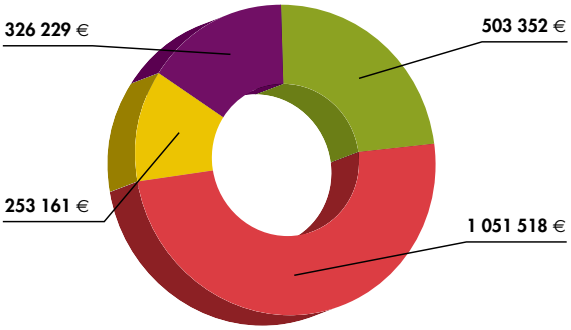

- FCTVA
- Excédent de fonctionnement
- Subventions
- Autres
- Emprunt : NC

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2011	CA 2012	CA 2013
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	546 747 €	559 841 €	566 424 €
EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	1 445 632 €	1 722 657 €	1 171 586 €
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	1 189 832 €	471 848 €	73 990 €
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	44 374 €	23 079 €	35 491 €
ECLAIRAGE PUBLIC	303 999 €	275 563 €	257 500 €
VOIRIE ET PROPRETÉ URBAINE	404 430 €	83 814 €	436 979 €
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	133 994 €	137 484 €	629 323 €
ACQUISITION DE TERRAIN	-	-	42 180 €
TOTAL	**4 069 009 €**	**3 274 286 €**	**3 213 473 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2011	CA 2012	CA 2013
FCTVA	329 987 €	502 237 €	503 352 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	2 216 728 €	1 461 585 €	1 051 518 €
EMPRUNT	-	-	-
SUBVENTIONS	608 694 €	2 162 053 €	253 161 €
AUTRES	183 461 €	204 665 €	326 229 €
TOTAL	**3 338 870 €**	**4 330 540 €**	**2 134 261 €**

Les marchés publics

En 2013, dix-neuf consultations ont été lancées pour un volume d'achat minimum avoisinant les 1,850 million d'euros TTC (montant maximum possible en fonction du taux de réalisation et de la durée totale des contrats). La commission d'appel d'offres s'est réunie dès que leur montant excédait 4 000 € HT.

PRÉSENTATION		PROCÉDURE		
Objet	**Titulaire du marché**	**Procédure de passation**	**Commission**	**Décision (n° et date)**
Extension du système de vidéo-protection de la CCOPF	SOGETREL / AD NETWORK	Négocié (suite à appel d'offres ouvert infructueux)	10/04/2013	DEC-2013-009 16/04/2013
Marché à bons de commande alloti portant sur l'exécution ponctuelle de travaux d'entretien, de réparation et de rénovation des bâtiments intercommunaux Lot 1 - Plâtrerie	AXEM DECO	Appel d'offres ouvert	10/04/2013	DEC- 2013-021 13/05/2013
Lot 2 Peinture et revêtements de sols souples	RENTOKIL INITIAL			
Lot 3 Menuiserie aluminium et métallerie	FLAVIGNY			
Lot 4 Menuiseries intérieures	MORO ET FILS			
Lot 5 Faux plafonds	DECOR ACCOUSTIC			
Lot 6 Electricité (courant fort et courant faible)	AXEL			
Lot 7 Plomberie	STEPC			
Lot 8 Ventilation mécanique contrôlée	STEPC			
Lot 9 Maçonnerie, carrelage, faïence	DEJEU			
Entretien et vérification des blocs secours des bâtiments de la CCOPF	SSI SERVICE	MAPA	10/04/2013	DEC- 2013-010 17/04/2013
Entretien et vérification des installations de désenfumage des bâtiments de la CCOPF	ESSEMES SERVICES	MAPA	10/04/2013	DEC- 2013-011 17/04/2013
Contrôle périodique des installations électriques des bâtiments de la CCOPF	APAVE PARISIANNE	MAPA	10/04/2013	DEC- 2013-020 06/05/2013
Entretien et vérification des extincteurs et des RIA des bâtiments de la CCOPF	SDI	MAPA	10/04/2013	DEC- 2013-012 17/04/2013
Entretien et vérification des portails motorisés des bâtiments de la CCOPF	TORMAX	MAPA	10/04/2013	DEC- 2013-013 17/04/2013

ECHÉANCES		MONTANTS	
Durée ferme	Modalités de renouvellement	Montant initial HT (durée ferme hors renouvellement, hors actualisation ou révision)	Montant initial TTC (durée ferme hors renouvellement, hors actualisation ou révision)
3 ans	Non	Tranche 1 : 618 228,82 € Tranche 2 (maxi) : 284 302,95 € Tranche 3 (mini) : 36 612,22 € Pas de maxi	Tranche 1 : 741 874,58 € Tranche 2 (maxi) : 34 1163,54 € Tranche 3 (mini) : 43 934,66 € Pas de maxi
1 an à compter de la notification	Renouvelable 2 fois	Ni mini ni maxi	Ni mini ni maxi
1 an à compter de la notification	Renouvelable 2 fois	Maxi. Annuel : 25 000 €	Maxi. Annuel : 30 000 €
1 an à compter de la notification	Renouvelable 2 fois	Mini. Annuel : 2 302 € Maxi. Annuel : 15 000 €	Mini. Annuel : 2 762,40 € Maxi. Annuel : 18 000 €
1 an à compter de la notification	Renouvelable 2 fois	Annuel : 2 270 €	Annuel : 2 724 €
1 an à compter de la notification	Renouvelable 2 fois	Maxi. Annuel : 15 000 €	Maxi. Annuel : 18 000 €
1 an à compter de la notification	Renouvelable 2 fois	Mini. annuel : 210 € Maxi. Annuel : 25 000 €	Mini. annuel : 252 € Maxi. Annuel : 30 000 €

PRÉSENTATION		PROCÉDURE		
Objet	Titulaire du marché	Procédure de passation	Commission	Décision (n° et date)
Contrôle périodique des installations thermiques des bâtiments de la CCOPF	SOCOTEC	MAPA	10/04/2013	DEC- 2013-014 17/04/2013
Entretien et vérification d'une porte sectionnelle et de rideaux métalliques des bâtiments de la CCOPF	TORMAX	MAPA	10/04/2013	DEC- 2013-016 17/04/2013
Travaux d'enfouissement des réseaux aériens électriques basse tension, téléphoniques et éclairage public de la RD 11 à Domont	AECD / ELYCOM / E-RAS	MAPA	25/04/2013	DEC- 2013-022 13/05/2013
Contrôle des équipements sportifs et des aires de jeux des bâtiments de la CCOPF	SCMS EUROPE	MAPA	10/04/2013	DEC- 2013-015 17/04/2013
Location de véhicules longue durée	NEUBAUER / CREDIPAR	Appel d'offres ouvert	25/04/2013	DEC- 2013-023 21/05/2013
Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle	HENRI BRICOUT	MAPA	25/04/2013	DEC- 2013-024 16/05/2013
Travaux d'étanchéité sur les équipements sportifs de la CCOPF Lot 1	SMAC	MAPA	16/05/2013	DEC- 2013-029 31/05/2013
Lot 2	MILINT ETANCHEITE			
Lot 3				
Lot 4				
Travaux d'augmentation de la puissance du chauffage et ventilation du gymnase des Grands Jardins à Domont	TEMPERE	MAPA	16/05/2013	DEC- 2013-028 27/05/2013
Mise en place d'un système de télégestion sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Domont	ATYS CONCEPT	MAPA	12/06/2013	DEC- 2013-033 24/06/2013
Entretien de l'élévateur du complexe tennistique de la Solitude	CEA	Hors marchés	NON	NON
Transport quotidien par car des élèves fréquentant la piscine intercommunale d'Ezanville	PNA AERIAL	MAPA	NON	DEC- 2013-42 du 30/07/2013
Marché téléphonie Lot 1 (réseau IP-VPN et accès Internet)	MAGIC ONLINE	MAPA	NON	DEC- 2013-43 30/07/2013
Marché téléphonie Lot 2 (acheminement trafic entrant)	ORANGE			
Marché téléphonie Lot 3 (communications sortantes)				
Marché téléphonie Lot 4 (téléphonie mobile)				

ECHÉANCES		MONTANTS	
Durée ferme	Modalités de renouvellement	Montant initial HT (durée ferme hors renouvellement, hors actualisation ou révision)	Montant initial TTC (durée ferme hors renouvellement, hors actualisation ou révision)
1 an à compter de la notification	Renouvelable 2 fois	Annuel : 890 €	Annuel : 1068 €
1 an à compter de la notification	Renouvelable 2 fois	Mini. annuel : 980 € Maxi. Annuel : 10 000 €	Mini. annuel : 1 176 € Maxi. Annuel : 12 000 €
Ponctuel		149 249,00 €	149 250,00 €
1 an à compter de la notification	Renouvelable 2 fois	2013 et 2015 : 3 529 € 2014 : 172 €	2013 et 2015 : 4 234,8 € 2014 : 206,4 €
5 ans à compter du 1er juillet 2013	Non renouvelable	15 302,52 €	18 363,02 €
1 an à compter de la notification	Renouvelable 2 fois	Maxi. Annuel : 15 000 €	Maxi. Annuel : 18 000 €
2,5 mois	Ponctuel	31 234,59 €	37 481,51 €
2,5 mois		32 679,73 €	39 215,68 €
3,5 mois		33 951,04 €	40 741,25 €
1,5 mois		12 564,18 €	15 077,02 €
2 mois	Ponctuel	41 806,02 €	50 167,22 €
Travaux : 15 j. Maintenance : 3 ans	Ponctuel	Travaux : 23 559,44 € Maintenance : 500 € / an	Travaux : 28 271,33 € Maintenance : 600 € / an
1 an	Renouvelable 3 fois	714,88 €	857,86 €
1 an à compter du 1er septembre 2013	Reconductible 1 fois pour 1 an	Mini : 68 040 € HT Maxi : 72 576 € HT	Mini : 81 648 € Maxi : 87 091,2 €
3 ans à compter du 1er octobre 2013	Non renouvelable	Mini. : 45 000 € Maxi. : 100 000 €	Mini. : 54 000 € Maxi. : 120 000 €
		Mini. : 15 000 € Maxi. : 30 000 €	Mini. : 18 000 € Maxi. : 36 000 €
		Mini. : 900 € Maxi. : 4 500 €	Mini. : 1 080 € Maxi. : 5 400 €
		Mini. : 15 000 € Maxi. : 40 000 €	Mini. : 18 000 € Maxi. : 48 000 €

Faits marquants 2013

21/01/13
VŒUX AUX ENTREPRISES
Cérémonie de vœux aux entrepreneurs de la CCOPF, au théâtre de l'Ouest de la Plaine de France.

25/02/13
ÉLECTION DU PRÉSIDENT CHRISTIAN LAGIER
Suite à la démission de Jérôme Chartier, Christian Lagier, alors 1er vice-président est élu à la présidence de la CCOPF par le conseil communautaire.

11/04/13
APPROBATION DU SCOT
Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale par le SMEP. Initiée en 2010, cette concertation a permis de fixer les grands axes d'aménagement du territoire pour les 25 prochaines années.

05/13
LANCEMENT DU CHANTIER DE RÉNOVATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE
Prévu jusqu'en 2015, ce chantier, d'un montant de 7,4 millions d'euros permettra d'augmenter de 2,5 fois la capacité d'accueil de la piscine.

22/05/13
RÉCEPTION DU CHANTIER DU COMPLEXE TENNISTIQUE DE LA SOLITUDE
18 mois de travaux et 1,6 million d'euros ont été nécessaires pour assurer le réaménagement complet du site.

07/09/13
INAUGURATION DU COMPLEXE TENNISTIQUE DE LA SOLITUDE
En présence des élus, et des membres de l'association AAESB.

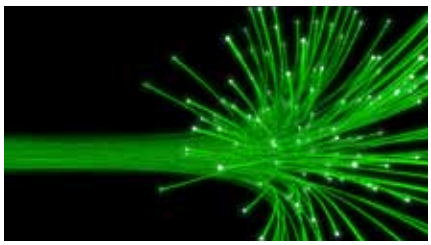

14/10/13
RÉUNION D'INFORMATION SUR LA FIBRE OPTIQUE
Présentation aux entreprises du plan de déploiement de la fibre optique sur le territoire. Avec la participation du Conseil Général et de l'opérateur privé Orange.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Périmètre du SCOT :

- 21 communes
- 70 000 habitants
- 13 200 hectares
- 80 % d'espace naturel
- 41 % de terres agricoles
- 16 000 emplois

Le SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le 11 avril 2013, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation (SMEP) a approuvé à une large majorité son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), mettant ainsi un terme à plus de 3 ans de travaux menés par l'ensemble des élus des 21 communes.

Constituant désormais le document de référence pour le développement et l'aménagement du territoire durant les 25 prochaines années, il fixe dans une perspective de développement durable, les grandes orientations en terme d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial, mais également de préservation des espaces naturels et agricoles.

Un des objectifs premiers du SCOT est de préserver le caractère semi-rural du territoire et ainsi valoriser l'environnement, la place de l'agriculture et de la forêt, et, plus généralement le cadre de vie.

Cette volonté de concilier moyens d'un développement maîtrisé et préservation des grands équilibres du territoire se réalise dans le contexte du projet de prolongation de l'autoroute A16. Cette arrivée va profondément modifier l'accessibilité de l'Ouest de la Plaine de France ; Elle représente un enjeu de développement économique fort tout en préservant à l'est, un espace agricole ouvert.

Les grandes orientations du SCOT

1. Aménager le nord de la Francilienne en adéquation avec le futur tracé de l'A16
2. Assurer le renouvellement urbain : 4800 logements devront être créés à l'horizon 2030, dont 70% au sein du tissu urbain existant
3. Limiter l'extension des activités économiques, commerciales et résidentielles à une superficie maximum de 170 hectares
4. Réhabiliter et étendre la zone commerciale du Val d'Ezanville
5. Créer une zone d'activités au sein d'Attainville
6. Favoriser le développement des réseaux numériques

L'éclairage public

Dans le cadre du partenariat public-privé conclu en décembre 2011 avec Cofely-Ineo, la CCOPF s'est engagée dans une démarche de modernisation de son réseau d'éclairage public.
Au terme des 2 premières années du partenariat, ce sont 100% des lampes, plus de 60% des foyers lumineux, et 35% des supports qui ont été rénovés. Cette refonte du parc d'éclairage a déjà permis de générer des économies d'énergie substantielles et d'abaisser le coût de la facture énergétique.

Loyers versés en 2013

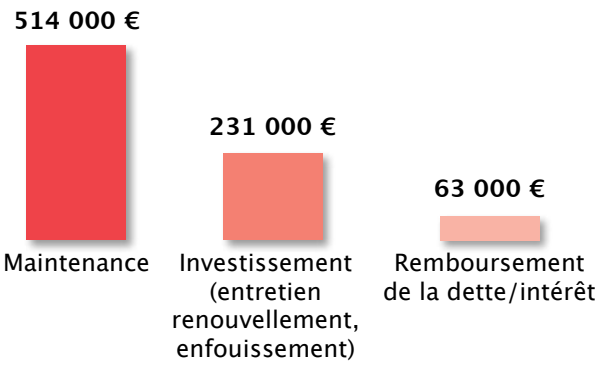

Synthèse des investissements réalisés en 2013 sur le parc d'éclairage public

VILLE	Parc global (Foyers lumineux)	Travaux réalisés en 2013	% du parc rénové (2012/13)	Parc global (Mâts)	Travaux réalisés en 2013	% du parc rénové (2012/13)
Attainville	330	115	34,8%	322	82	25,5%
Bouffémont	1061	330	77%	932	193	44,4%
Domont	2113	1147	74,2%	1990	509	27,3%
Ezanville	1030	492	56,35%	975	85	8,7%
Moisselles	164	50	32,2%	161	37	23%
Piscop	255	88	42%	251	37	14,7%
Saint-Brice	2469	1086	71,6%	2255	664	55,65%
Total	**7422**	**3308**	**60,4%**	**6886**	**1607**	**35,6%**

Chiffres clés :

En 2013, remplacement de :
- **3308 foyers lumineux**
- **2933 lampes**
- **1607 candélabres**
- **11 carrefours à feux**

Refonte de l'éclairage des sites sportifs (14 mâts, 88 projecteurs) :
- **Terrain de pétanque (Bouffémont)**
- **Stade omnisports des Fauvettes (Domont)**
- **Complexe tennistique de la Solitude (Saint-Brice)**
- **Stade Léon Graffin (Saint-Brice)**

+ de 60% du parc rénové sur 2 ans

Opérations d'enfouissement réalisées en 2013

VILLE	ADRESSE	MONTANT TTC
Attainville	Rue Ganneval	27 928 €
Domont	Rue Glandaz	33 013 €
	Place Verdun	30 039 €
	Parc des Coquelicots	20 848 €
Ezanville	Rue de l'Église	47 806 €
Moisselles	Rue Guy Vennat	33 013 €
	Rue de Paris	145 904 €

La CCOPF a participé à 7 opérations d'enfouissement pour un montant global de 338 551 € TTC. Seule la part relative à l'enfouissement de l'éclairage public est financée par la CCOPF.

Taux de panne et Maintenance des équipements

Le taux de panne simultané constaté en 2013 sur l'ensemble du parc est de 0,48%. Ce taux correspond au nombre de points lumineux éteints pour cause de matériel défectueux, de vandalisme ou d'accident. Pour maintenir un taux de panne le plus bas possible, 3 typologies d'action ont été mises en œuvre : la mise en place d'un numéro vert joignable 24h/24, la réalisation de tournées de détection et des opérations de maintenance préventive.

Consommation électrique et économies d'énergie

Les économies d'énergie engendrées par la refonte du parc d'éclairage public s'élèvent à 976 827 kWh au 31 décembre 2013(1). Celles-ci dépassent de 4,5 % les objectifs contractuels du partenariat public-privé, fixés à 934 507 kWh pour 2013, soit 26% d'économies d'énergie par rapport à l'exercice précédent. Pour 2014, les réductions de consommation énergétique devront atteindre à minima 1,769 million de KWh, soit près de 50% de baisse sur la consommation énergétique de 2012.

Relevé des consommations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore

Villes	Consommation 2012	Consommation 2013	Evolution 2012/13
Attainville	61 037 KWh*	55 676 KWh*	-9%
Bouffémont	417 185 KWh	295 606 KWh	-29%
Domont	1 087 183 KWh	783 135 KWh	-28%
Ezanville	621 227 KWh	479 871 KWh	-23%
Moisselles	131 215 KWh	125 879 KWh	-4%
Piscop	157 588 KWh	130 828 KWh	-17%
Saint-Brice-sous-Forêt	1 290 242 KWh	912 494 KWh	-29%
Total	**3 765 677 KWh**	**2 783 489 KWh**	**-26%**
Total hors Attainville	**3 704 640 KWh**	**2 727 813 KWh**	**-26%**

*Relevés effectués en décembre 2012 et décembre 2013 - *Estimations réalisées sur le logiciel de suivi de consommation Edf. La commune d'Attainville n'ayant pas intégré la CCOPF à la signature du PPP, les données de consommation électrique sont indisponibles sur la période. - (1) Hors Attainville.*

Sensibilisation aux économies d'énergie dans les écoles primaires

En partenariat avec Cofély-Inéo et l'association E-graine, la CCOPF a initié une démarche de sensibilisation auprès des élèves de 3e cycle sur la thématique « Énergie et développement durable ». Lors de la Semaine du Développement Durable, 289 élèves du territoire ont pu être sensibilisés à travers ces ateliers pédagogiques. Un dépliant ludo-informatif a également été distribué à chaque élève. Cette opération a été financée par Cofely-Inéo.

Le déploiement de la fibre optique

Depuis 2011, une concertation s'est ouverte avec le département, l'opérateur privé Orange et la CCOPF afin de définir le plan de déploiement du Très Haut Débit sur les zones les plus denses de notre territoire. La commune d'Attainville n'est pas concernée par ce périmètre et fera l'objet d'un déploiement ultérieur financé par l'initiative publique.

Dates clés

18 janvier 2013 : Création, par délibération du Conseil général, de la Commission Départementale d'Aménagement Numérique du Val d'Oise.

Cette commission a pour vocation de s'assurer de la bonne articulation des déploiements publics et privés et de façon plus générale, de faciliter les déploiements sur le département. Le président de la CCOPF siège au sein cette commission, afin de s'assurer de la bonne exécution du déploiement sur le territoire.

22 mars 2013 : Signature de la convention de déploiement avec l'opérateur privé Orange et le Conseil général du Val d'Oise.

Cette convention précise les modalités et le calendrier de déploiement des réseaux de fibre optique sur le territoire valdoisien. En tout, 36 communes sont concernées, dont 6 villes de la CCOPF (Bouffémont, Domont, Ezanville, Piscop, Moisselles et Saint-Brice-sous-Forêt).

Le déploiement pour ces communes est réalisé sur les fonds propres d'Orange. C'est donc l'opérateur qui construit et finance intégralement le déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné, qu'il s'agisse de résidences privées, professionnelles, entreprises ou sites publics. Il en assure également la maintenance, l'entretien et le renouvellement.La convention prévoit que sur notre territoire, 2955 logements soient couverts en 2014.

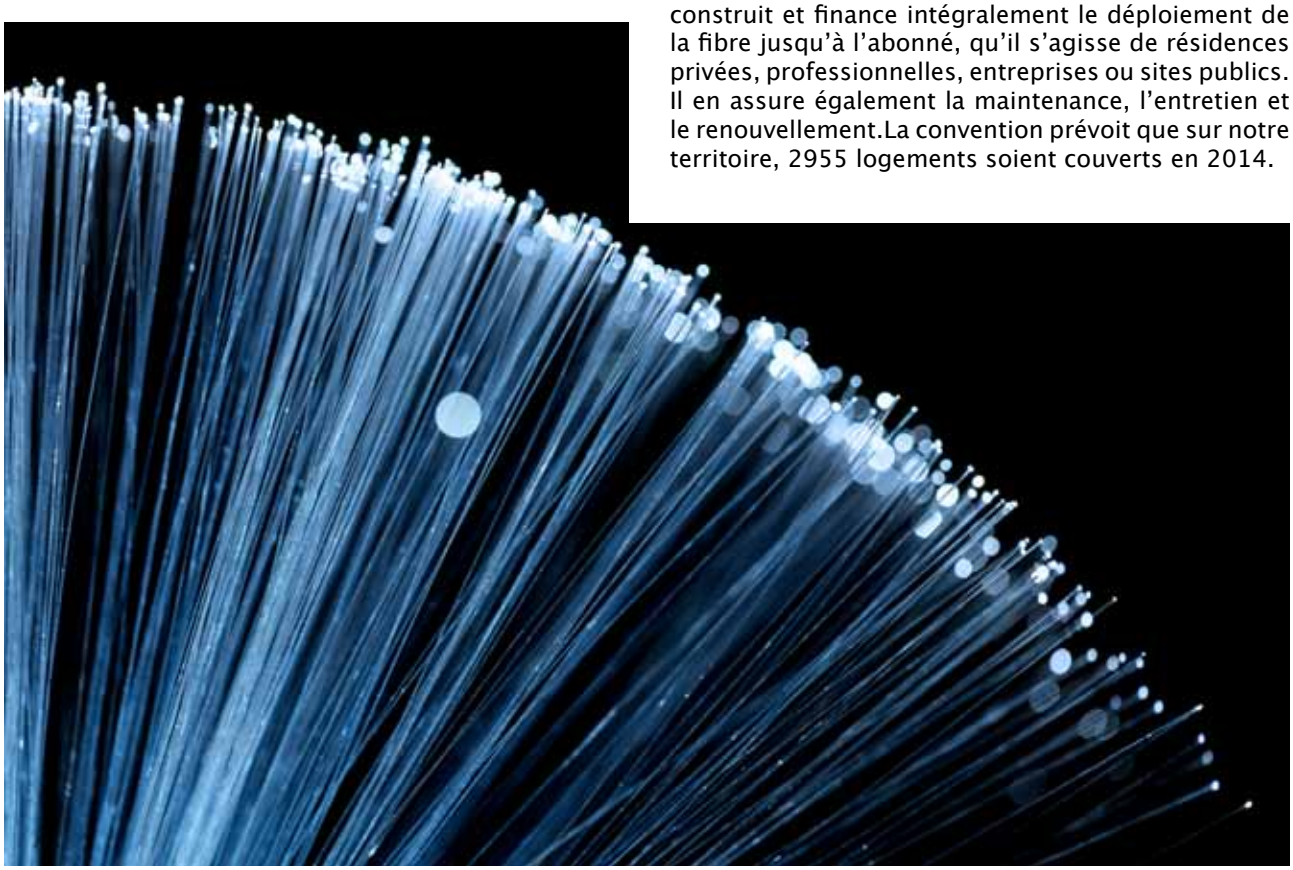

La piscine intercommunale

La piscine intercommunale, située sur la commune d'Ezanville, est en cours de rénovation. Cet équipement vieillissant qui date de 1975 doit être complètement réhabilité. Le coût de ces travaux s'élève à 7,47 millions d'euros TTC.

Objectifs

- Optimiser la capacité d'accueil : x 2,5 sa capacité actuelle, soit 625 usagers
- Améliorer le confort des usagers : toit amovible, plages horaires étendues, accueil simultané du grand public et des scolaires
- Permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Réduire la facture énergétique : isolation thermique, panneaux solaires…

C'est le SMECGEN, auquel adhère la CCOPF, qui pilote les travaux de réhabilitation.

Dates clés

02/2013
Suite au lancement d'un appel d'offres public, les marchés de travaux ont été notifiés aux entreprises (17 lots concernés. Le lot VRD, Voirie et Réseaux Divers a été affecté ultérieurement).

05/2013
- Lancement des travaux. Cette 1re phase de chantier visait à modifier l'équipement existant afin de permettre l'accueil du public pendant toute la durée des travaux. Seul le bassin intérieur est resté ouvert au public en 2013.
- Fermeture du club «forme» : sauna, jacuzzi et salle de musculation

23/05/2013
Accord de la Commission de sécurité sur les travaux effectués

07/2013
Démolition partielle du bassin extérieur

10/2013
- Construction des fondations du bassin extérieur, début des élévations
- Démolition totale du club forme

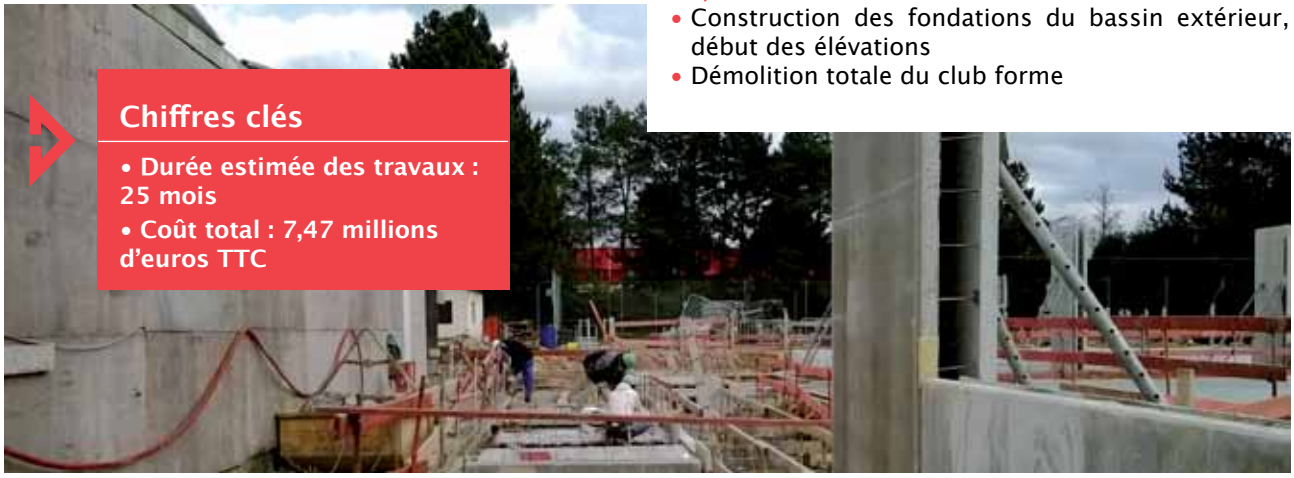

Chiffres clés

- **Durée estimée des travaux : 25 mois**
- **Coût total : 7,47 millions d'euros TTC**

Le complexe tennistique de la Solitude

2013 marque la fin des travaux d'agrandissement et de modernisation du complexe, initiés en 2011.
Entre autres, l'aménagement des bureaux, des abords du site et quelques travaux de finition et d'embellissement ont été réalisés. Le solde des travaux a été facturé en 2013 pour un montant de 681600€ TTC.

La commission de sécurité a validé la conformité des travaux en juin 2013. Quant à l'inauguration du site, elle a eu lieu le 7 septembre 2013, en présence des adhérents et des élus de la CCOPF.

Avec une extension de 1000 m², le complexe modernisé offre désormais à ses 500 adhérents et 270 élèves :
- 10 courts de tennis dont 4 couverts
- 1 «mini-tennis»,
- 1 trinquet de pelote basque
- 1 restaurant
- 1 espace «détente»

Chiffres clés

- **Durée des travaux : 28 mois**
- **Coût total : 1,59 million d'euros TTC**

ENTRETENIR ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Collecte, traitement et valorisation des déchets

Cette compétence est déléguée au Syndicat Mixte pour la Gestion et l'Incinération des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles (SIGIDURS). Pour financer cette prestation, la CCOPF a perçu en 2013, 5 207 343 € TTC au titre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TOEM).

Prévention : - 12 kg/ de déchets/habitant en 2013

En 2011, le SIGIDURS a établi un Programme Local de Prévention des Déchets pluriannuel afin d'atteindre les objectifs de réduction des déchets fixés par le Grenelle de l'environnement et l'Ademe. Ces objectifs se chiffrent à -24 kg de déchets par habitant en 2015. Plusieurs actions visant à réduire la production de déchets ont ainsi été expérimentées comme la promotion du compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la sensibilisation à la consommation responsable ou encore le «stop pub». Entre 2010 et 2013, la production de déchets ménagers sur le territoire de collecte du SIGIDURS a déjà été réduite de 12,3 Kg/habitant.

Chiffres clés & faits marquants

- -12,3 kg par habitant entre 2010 et 2013 (sur les ordures ménagères et assimilées)
- 2238 habitants sensibilisés au compostage
- 255 élèves sensibilisés au gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires (Maison de l'enfance à Ezanville, self de la Plante aux flamands à Saint Brice)
- Implantation de sites de compostage en pied d'immeuble (Domont, Ezanville et Saint-Brice-sous-Forêt)
- Lancement du 1er site de compostage partagé (Domont)
- Promotion des éco-achats en grande surface (Moisselles)

Collecte des déchets

C'est Val Horizon qui assure la collecte des déchets sur Attainville et Véolia pour les autres communes du territoire. Le tonnage des ordures ménagères a augmenté de 3,2% en 2013 sur la CCOPF, soit 5 kg de plus par habitant. Cette quantité de déchets est toutefois inférieure de 36 kg par habitant à celle collectée sur l'ensemble de l'Ile-de-France.
Grâce à l'expérimentation des consignes de tri initiée en 2012 (collecte élargie à l'ensemble des emballages en plastique), la quantité des emballages recyclés a augmenté de 23,7%, soit 18 kg de plus par habitant qu'en Ile-de-France.

Une forte diminution de la collecte des encombrants est constatée sur tout le territoire. Les villes de Domont et Ezanville ont testé la collecte en régie sur appel téléphonique, ce qui a permis de rediriger les habitants vers les déchèteries. Malgré des résultats positifs (37% des déchets redirigés vers la bonne filière), d'autres facteurs ont contraint le SIGIDURS à abandonner cette expérience. Sur la commune de Bouffémont, une borne d'apport volontaire enterrée (BAVE) a été implantée dans la résidence des Hauts champs.

Ordures ménagères		
Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab.	Evolution 2012 - 2013
12 939	267	+3,2%

Emballages ménagers		
Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab.	Evolution 2012 - 2013
2 616	54	+23,7%

Verre		
Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab.	Evolution 2012 - 2013
771	16	-1 %

Papier		
Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab.	Evolution 2012 - 2013
147	3	- 14 %

Encombrants et déchets végétaux (ordures ménagères)		
Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab.	Evolution 2011 - 2012
1 179	24	- 29,2 %

Encombrants et déchets végétaux (emballages ménagers)		
Tonnage annuel collecté	Ratio en kg/hab.	Evolution 2011 - 2012
2 173	45	-15,8%

Traitement des déchets

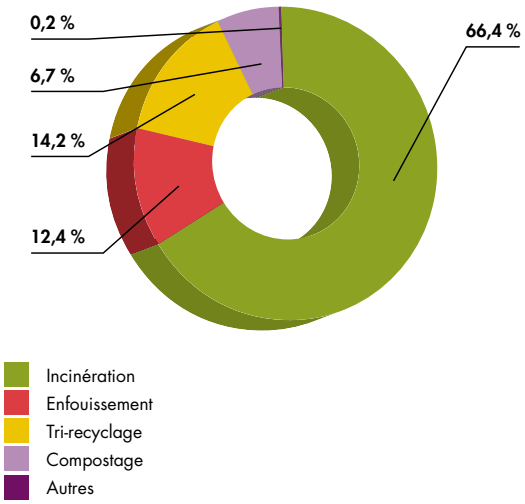

Valorisation des déchets

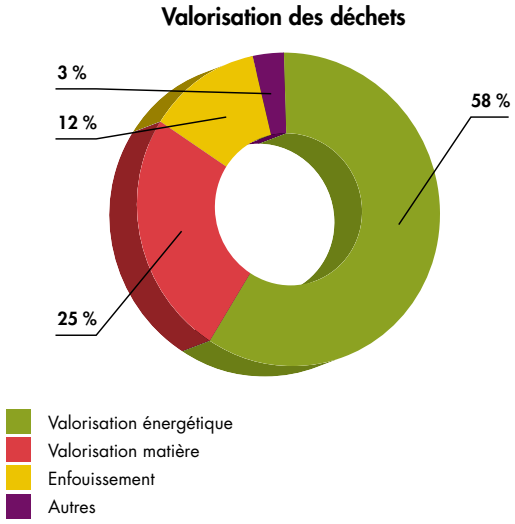

Communication et Animation

À destination du grand public

Le syndicat participe régulièrement à des manifestations locales pour échanger avec le grand public sur la problématique des déchets et faire connaître ses missions (animations lors de la Semaine Européenne de la réduction des déchets au centre commercial de Moisselles, lors de la semaine du développement durable au centre commercial de Saint-Brice-sous-Forêt, Stand à la Foire de Domont, aux brocantes d'Attainville, Bouffémont, Ézanville et Moisselles, tournée des DÉÉÉglingués…).

À destination des scolaires

Le SIGIDURS sensibilise les jeunes aux enjeux de la gestion et de la valorisation des déchets, à travers des animations scolaires dans les établissements élémentaires. Sur le territoire de la CCOPF, ce sont 687 jeunes de classes de CE2 et CM2 qui ont été touchés par cette démarche pédagogique.

La propreté urbaine

La CCOPF assure le maintien de la propreté des espaces publics. Elle prend en charge le balayage, le nettoyage, et le dégraffitage.

Tous les équipements urbains (chaussées, trottoirs, caniveaux, murs graffités, corbeilles…) sont concernés.
Trois balayeuses poids lourds interviennent sur l'ensemble des voies de l'intercommunalité. Le balayage manuel est confié à une entreprise adaptée. Cette dernière s'est engagée à employer à minima 80% de salariés handicapés. L'équivalent de 7,5 temps plein sont affectés à cette mission.
Des tournées de détection sont fréquemment effectuées afin de repérer les tags et graffitis présents sur les bâtiments publics, le mobilier urbain ou les façades des habitations. Les administrés bénéficient gratuitement de cette prestation, à condition que les tags soient visibles de la rue.

MÈTRES LINÉAIRES DE VOIRIE NETTOYÉE EN PASSAGES CUMULÉS

Commune	Mécanique	Manuel	Coût TTC
Attainville	216 506 ml	pas de piquage	34 171 €
Bouffémont	316 170 ml	633 620 ml	69 054 €
Domont	794 412 ml	2 241 200 ml	195 061 €
Ezanville	607 224 ml	894 400 ml	123 159 €
Moisselles	94 020 ml	pas de piquage	14 950 €
Piscop	89 400 ml	pas de piquage	13 526 €
Saint-Brice	913 194 ml	3 770 000 ml	261 980 €
Total	3 030 926 ml	7 539 220 ml	711 901 €

Chiffres clés

Budget

729 185 € TTC alloués au balayage et à la lutte anti-tag / 249 Km de voirie

Lutte anti-tag

135 interventions dont 37 chez les particuliers et 98 sur la voie publique
Surface totale traitée : 2276 m²

L'entretien des espaces verts et terrains de sport

La CCOPF assure l'entretien des terrains de sport et des espaces verts au sein des équipements commu-nautaires, pour un coût annuel de 136 886€ TTC.

Les gardiens d'équipement prennent directement en charge les espaces verts de 16 sites sportifs et culturels et des 2 aires d'accueil des gens du voyage. Pour compléter leurs prestations, des entreprises sont sollicitées par voie de marché public, afin de réaliser l'élagage des arbres, le carottage et le défeutrage des terrains de sport ou encore l'entretien des circuits d'arrosage intégré.

Chiffres clés

- 13 terrains de football
- 3 terrains de rugby
- Terrains en herbe tondus environ 25 fois/an
- Terrains en gazon traditionnel tondus entre 10 et 12 fois/an
- Entretien des terrains de sport : 70 133 € TTC
- Elagage : 15 775 € TTC
- Entretien des espaces verts : 50 978 € TTC

Aménagement et entretien de la voirie

L'entretien de la voirie

La CCOPF assure l'aménagement et l'entretien de 19 km de voiries communautaires. Cela concerne aussi bien les routes, les trottoirs que les panneaux de signalisation. En 2013, la rue Henry Dunant à Ezanville a été transférée à la CCOPF pour un linéaire de 143 mètres. Cette voie sans issue dessert la piscine intercommunale et à ce titre, a vocation à intégrer le patrimoine de la communauté de communes.

L'entretien courant de la voirie, concerne la réfection des nids de poule, les reprises ponctuelles de chaussées ou la signalisation horizontale et verticale et s'élève à 105 172€ en 2013.

L'entretien des abords de voies, inclut le débroussaillage, le désherbage, la taille des haies, la tonte des talus et fossés et l'élagage des arbres. Cette prestation, d'un montant de 38 924 € TTC, vise à garantir la sécurité sur les routes et trottoirs et à préserver le cadre de vie. En 2013, des désherbants biologiques ont été testés sur une grande partie des espaces plantés, cette expérience sera élargie en 2014 afin de tendre vers l'objectif zéro produits phytosanitaires.

De rares investissements sur Domont et Bouffémont

La ville de DOMONT a délégué auprès de la CCOPF la maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux électriques, téléphone, fibre et éclairage public d'un tronçon de l'avenue de l'Europe encore non aménagé (entre le carrefour avec la rue de Paris et la limite de Piscop).

Ces travaux se sont déroulés entre juillet et novembre 2013 en amont de la réhabilitation de la voirie, des trottoirs, pistes cyclables et espaces verts financés par le Conseil Général du Val d'Oise. Le coût total des travaux pris en charge par la CCOPF s'élève à 178 501€ TTC.

Des travaux de réhabilitation, budgétés en 2012 ont été réalisés entre mars et mai 2013 sur un tronçon de la rue Ferdinand de Lesseps, à Bouffémont (réhabilitation de la chaussée, des trottoirs, des espaces verts, mise en accessibilité et signalisation).

La viabilité hivernale

La CCOPF assure le salage et le déneigement de toutes les voies principales du territoire, qu'elles soient départementales, intercommunales ou communales. Pour ce faire, elle a mis en place un système d'astreinte avec les services techniques de Domont et fait appel à une entreprise prestataire, à qui elle a alloué un marché à bons de commande.

L'hiver 2012/13 a connu un enneigement exceptionnel. Entre le 14 janvier et le 14 mars 2013, 17 interventions ont été programmées, afin d'assurer la continuité du trafic routier. Certaines tournées de salage ont dû se dérouler en continu, du petit matin jusqu'au milieu de la nuit.
Les derniers mois de l'année 2013 (novembre, décembre) n'ont nécessité aucune prestation de viabilisation hivernale. Le coût de la viabilisation hivernale en 2013 s'élève à 100 997€ TTC.

Chiffres clés

- 19 km de voirie communautaire
- Aménagement : 178 501 € TTC
- Entretien courant : 105 172 € TTC
- Salage : 100 997 € TTC
- Entretien des espaces verts : 31 306€ TTC
- Elagage : 7619 € TTC

La prévention du bruit

Par délibération du 9 décembre 2013, le conseil communautaire a actualisé les cartes de bruit de la CCOPF. Attainville et Piscop, qui sont situées en dehors de l'agglomération parisienne, ont été adjointes aux cinq autres communes membres concernées par le périmètre légal.

Ces cartes établissent un diagnostic du bruit généré par 4 catégories d'équipements :

- Les infrastructures routières
- Les infrastructures ferroviaires
- Les nuisances aéroportuaires et celles liées aux aéronefs
- Les infrastructures industrielles classées

C'est sur le fondement de ces documents et des informations issues des communes et des gestionnaires de réseaux (DRIEA*, DGAC**, Conseil général, RFF***) que sera élaboré un plan de prévention du bruit. Il vise à prévenir les effets du bruit, à en réduire, si nécessaire, le niveau, ainsi qu'à protéger les zones calmes.

**DRIEA : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement*
***DGAC : Direction Générale de l'Aviation Civile*
****RFF : Réseaux Ferrés de France*

Que dit la loi ?

La directive 2002/49 a instauré l'obligation, pour les autorités compétentes désignées par les Etats membres, d'élaborer des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE). Elle a été transposée en droit français par les articles L. 572-1 et suivants, et R. 572-11 et suivants du code de l'environnement.
Ces textes prévoient que les cartes de bruit et les plans de prévention du bruit, instruments de lutte contre les nuisances sonores, sont établis par les communes situées dans le périmètre des agglomérations de plus de 100 000 habitants ou par les établissements publics de coopération intercommunale compétents en la matière.

ASSURER LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS

Synthèse des coûts de gestion

Dans le cadre de la coopération intercommunale, la CCOPF assure l'aménagement, l'entretien et la gestion de 21 équipements communautaires.

A ce titre, elle a investi en 2013, 1,9 million d'euros dans la création de nouveaux équipements et l'amélioration des structures existantes. Les travaux d'entretien courant, confiés à des prestataires ou réalisés en régie, s'élèvent à 290 013 TTC pour l'ensemble des équipements.
Quant aux consommations d'énergie, électricité et eau, elles sont de 859 872 € TTC en 2013.
Les 19 agents en charge de l'entretien et de la surveillance des équipements travaillent pour la plupart à l'échelle intercommunale, ce qui permet une gestion plus souple et efficace des effectifs.

Chiffres clés

21 équipements communautaires :
- 1 Théâtre
- 1 centre culturel et sportif
- 1 cinéma
- 1 piscine intercommunale
- 5 stades sportifs
- 4 gymnases
- 4 complexes sportifs
- 1 salle des fêtes
- 2 aires d'accueil gens du voyage
- 1 structure administrative

Les sports les plus représentés :
- football : 13 terrains
- tennis : 13 terrains
- rugby : 3 terrains

19 agents

Coût de fonctionnement des équipements communautaires (consommations de fluides et frais d'entretien - hors régie)

VILLE	DÉPENSES 2012	ÉQUIPEMENT	COÛT TTC
ATTAINVILLE	Eau et assainissement	COMPLEXE SPORTIF	NC[1]
	Energie et Electricité		NC[1]
	Maintenance et Entretien		11 988 €
BOUFFEMONT	Eau et assainissement	STADE FRANCOIS MITTERRAND	97 €
	Energie et Electricité		3 653 €
	Maintenance et Entretien		2 990 €
	Eau et assainissement	COMPLEXE SPORTIF JEAN-BAPTISTE CLÉMENT	880 €
	Energie et Electricité		62 338 €
	Maintenance et Entretien		18 149 €
DOMONT / ST BRICE	Eau et assainissement	AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	18 246 €
	Energie et Electricité		54 613 €
	Maintenance et Entretien		11 047 €
DOMONT	Eau et assainissement	STADE JEAN JAURÈS	735 €
	Energie et Electricité		84 006 €
	Maintenance et Entretien		22 824 €
	Eau et assainissement	GYMNASE CHARLES DE GAULLE	296 €
	Energie et Electricité		25 400 €
	Maintenance et Entretien		2 901 €
	Eau et assainissement	SIÈGE DE LA CCOPF	622 €
	Energie et Electricité		27 057 €
	Maintenance et Entretien		14 435 €

VILLE	DÉPENSES 2012	ÉQUIPEMENT	COÛT TTC
DOMONT	Eau et assainissement	GYMNASE GEORGE SAND	784 €
	Energie et Electricité		13 860 €
	Maintenance et Entretien		9 796 €
	Eau et assainissement	GYMNASE DES GRANDS JARDINS	460 €
	Energie et Electricité		13 770 €
	Maintenance et Entretien		5 264 €
	Eau et assainissement	CINÉMA	724 €
	Energie et Electricité		8 494 €
	Maintenance et Entretien		9 609 €
	Eau et assainissement	STADE OMNISPORTS DES FAUVETTES	10 392 €
	Energie et Electricité		54 579 €
	Maintenance et Entretien		24 385 €
EZANVILLE	Eau et assainissement	PISCINE INTERCOMMUNALE	37 756 €
	Energie et Electricité		96 561 €
	Maintenance et Entretien		6 891 €
	Eau et assainissement	STADE DU PRE CARRÉ	4 446 €
	Energie et Electricité		28 928 €
	Maintenance et Entretien		19 259 €
	Eau et assainissement	COMPLEXE SPORTIF DE LA PRAIRIE	2 320 €
	Energie et Electricité		71 604 €
	Maintenance et Entretien		17 749 €
MOISSELLES	Eau et assainissement	SALLE POLYVALENTE ET ESPACE SPORTIF	1 521 €
	Energie et Electricité		22 062 €
	Maintenance et Entretien		9 489 €
ST BRICE SOUS FORET	Eau et assainissement	COMPLEXE OMNISPORTS DE LA SOLITUDE	55 310 € [2]
	Energie et Electricité		64 869 €
	Maintenance et Entretien		56 556 €
	Eau et assainissement	GYMNASE COSEC PIERRE CLOUET	3 197 €
	Energie et Electricité		47 483 €
	Maintenance et Entretien		9 594 €
	Eau et assainissement	CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LIONEL TERRAY ET TOPF SILVIA MONFORT	4 397 €
	Energie et Electricité		134 342 €
	Maintenance et Entretien		5 425 €

(1) Détail des consommations indisponible sur la période (consommation indifférenciée entre les équipements communaux et communautaires).
(2) Suite à une canalisation enterrée rompue, un dégrèvement a été réclamé et sera imputé sur l'exercice 2014.

Synthèse des travaux réalisés en 2013 par équipement

ÉQUIPEMENT	COÛT TTC	NATURE DES TRAVAUX														
		Chauffage	Etanchéité	Plomberie	Sécurisation des accès	Rénovation (sols, plafond, peinture...)	Sécurité incendie et désenfumage	Electricité/mise en conformité	Eclairage	Toiture	Ventilation/aération	Réseaux (tél, radio)	Renouvellement de matériel sportif	Mise en place du prépaiement	Accès PMR	Divers	Aménagement/extension
ATTAINVILLE - Complexe sportif	36 900 €	■	■		■	■	■									■	
BOUFFÉMONT - Complexe sportif JB Clément	59 134 €	■					■	■		■			■			■	
BOUFFÉMONT - Stade François Miterrand	2 794 €	■														■	
DOMONT - Stade Jean Jaurès	2 254 €	■			■			■	■							■	
DOMONT - Gymnase des Grands Jardins	59 400 €	■					■		■							■	
DOMONT - Gymnase Charles de Gaulle	21 044 €	■							■							■	
DOMONT - Stade omnisports des Fauvettes	2 265 €	■														■	
DOMONT - Gymnase George Sand	8 764 €	■				■										■	
DOMONT - Cinéma	39 600 €	■				■										■	
EZANVILLE -Complexe sportif de la Prairie	64 100 €	■	■		■	■		■	■				■			■	
EZANVILLE - Stade du Pré carré	12 000 €	■		■	■	■		■			■					■	
MOISSELLES - Salle polyvalente	108 550 €	■														■	■
ST-BRICE-SOUS-FORÊT - Complexe omnisports de la Solitude	681 600 €	■			■	■	■	■			■	■				■	■
ST-BRICE-SOUS-FORÊT - Gymnase Cosec Pierre Clouet	3 240 €	■				■	■	■	■							■	
ST-BRICE-SOUS-FORÊT - Centre culturel et sportif Lionel Terray	23 100 €	■			■		■	■							■	■	
ST-BRICE-SOUS-FORÊT - Topf Silvia Monfort	45 230 €	■	■			■										■	
ÉQUIP. D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - Centre de Supervision urbaine	626 000 €															■	■
ÉQUIP. D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - Piscine intercommunale	12 431 €	■		■				■								■	
ÉQUIP. D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - Aire des gens du voyage	59 707 €			■				■						■		■	
ÉQUIP. D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - Ensemble des complexes	39 600 €															■	

Les aires d'accueil des gens du voyage

Deux aires d'accueil sont installées sur le territoire, offrant une capacité d'accueil de 52 hébergements, conformément au cadre fixé par le schéma départemental du Val–d'Oise. En 2013, le coût de fonctionnement de ces deux aires d'accueil s'est élevé à 163 320 € TTC. Le Conseil général du Val–d'Oise a participé à hauteur de 24 509 € et 82 649 € pour la Caisse des Allocations Familiales. Le montant total des recettes, correspondant à la facturation des consommations d'eau, d'électricité et de l'hébergement a permis de prendre en charge le solde des coûts de fonctionnement.

Pour garantir une meilleure gestion des flux financiers et faciliter le fonctionnement de l'aire de Domont, un système de prépaiement a été mis en place afin de collecter les dépenses relatives aux consommations d'eau, d'électricité et le forfait hébergement pour un montant de 44 034 €.

La piscine intercommunale

Chiffres clés

- Recettes : 82234 € TTC
- Entrées piscine : 60503€ TTC
- Vacations scolaires : 19003€ TTC
- Coût d'exploitation : 718146 € TTC

Le démarrage du chantier

La CCOPF assure la gestion et l'entretien de la piscine intercommunale, située à Ezanville. Cet équipement est en pleine mutation suite au lancement, en mai 2013, de travaux de rénovation et d'extension. Le bassin extérieur n'est plus accessible au public depuis 2012, et en mai 2013, c'est le club forme «musculation, sauna, hammam» qui a fermé ses portes. En 2015, c'est un tout nouvel espace complètement modernisé qui verra le jour. Une piscine plus grande, équipée d'un toit amovible et aussi un hammam flambant neuf.

Une clientèle fidèle malgré les travaux en cours

Avec un peu plus de 112 000 usagers/an, la fréquentation de la piscine est restée globalement stable sur 2013 (-1,8%). La piscine accueille 3 typologies de publics sur des plages horaires différenciées.

- **Le public scolaire :**
27 écoles (19 primaires, 8 secondaires) fréquentent la piscine durant l'année scolaire. En 2013, on dénombre 48 436 entrées, ce qui représente 43% du public total accueilli. Leur fréquentation, en légère hausse, est liée à l'augmentation du nombre d'élèves par classe. Les recettes des vacations scolaires baissent néanmoins de 36%, puisque désormais seuls 2 collèges extérieurs au SMECGEN y contribuent.

- **Les clubs sportifs :**
De nombreuses activités sportives sont dispensées par des associations locales : natation, aquagym, gymnastique prénatale, club bébé nageur, hockey, triathlon…
Pour les cours de plongée, un encadrement spécialisé est proposé aux personnes à mobilité réduite. Les clubs sportifs fédèrent plus de 900 adhérents. Ils comptabilisent 41 379 entrées/an, soit 37% du public accueilli.

- **Le grand public :**
Avec près de 23 500 entrées, ils représentent 20% du public accueilli.

Le TOPF Silvia Monfort

La CCOPF soutient l'action culturelle sur le territoire à travers la gestion et l'animation du Topf Silvia Monfort. Ce théâtre de 460 places, situé sur la commune de Saint-Brice-sous-Forêt, propose une programmation pluridisciplinaire (concert, théâtre, danse, exposition, spectacle pour enfants…), qui a vocation à s'adresser à tous les publics. La saison 2013-14, est marquée par une forte hausse de fréquentation, et l'arrivée de nouveaux spectateurs, suite notamment à l'ouverture de la billetterie sur les réseaux Fnac et Billet réduc.

Le Topf est également un lieu d'expression artistique pour le tissu associatif local. Plus de 40 spectacles associatifs sont ainsi reçus tout au long de l'année. Les associations du territoire ont accès gracieusement à la scène du théâtre et bénéficient des supports techniques, logistiques et humains.

Pour la 3e année consécutive, le théâtre propose une classe d'art dramatique, ouverte gratuitement aux habitants de l'intercommunalité. Ces cours attirent chaque année plus de monde. En 2013, plus de 100 élèves les suivent chaque semaine. Les élèves se sont produits à 2 reprises en public, lors de l'ouverture de saison, et au cours d'une master classe sur le thème de la parité homme/femme.

Chiffres clés de la Saison 2013/2014

Programmation officielle :
- 13 spectacles
- 18 représentations
- 6012 spectateurs soit 334 spectateurs en moyenne par représentation
- + 28,85 % de spectateurs
- + 7,44 % de spectateurs/représentation

Programmation associative :
- 60 représentations
- 18 000 spectateurs soit 300 spectateurs en moyenne
- 41 associations soutenues
- 27 jours de répétition
- 30 jours de montage

Budget 2013 (Saison 12/13 et Saison 13/14) :

- Coût d'exploitation : 501 488 € TTC
- Recettes : 87 517 € TTC

Le Cinéma de Domont

La CCOPF soutient financièrement le cinéma par le biais d'une convention. Cette dernière englobe des projets culturels tels que Ciné maternelle, École et cinéma, Collège au Cinéma et Lycéens et Apprentis au Cinéma, afin d'amener le plus grand nombre possible de jeunes vers le cinéma. L'association a perçu à ce titre en 2013, une subvention de la CCOPF de 62 500 € TTC.

Classé « art et essai », le cinéma organise régulièrement des projections, rencontres et leçons de cinéma dispensées par des historiens et des critiques, et des ciné-concerts autour de thématiques ou d'une cinématographie.

Il propose une programmation ouverte et diversifiée qui s'adresse à l'ensemble des publics avec des manifestations dédiées aux spectateurs comme le ciné-senior ou les séances d'éducation à l'image pour les enfants.

Chiffres clés

- Entrées : 45 600 entrées
- Séances : 1 543
- Abonnés : 980

DYNAMISER L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les actions en faveur de l'emploi

La CCOPF accompagne les demandeurs d'emploi et les entrepreneurs pour favoriser le recrutement au niveau local et dynamiser l'emploi sur son territoire. Elle soutient plusieurs initiatives et manifestations mises en place par ses partenaires associatifs (MDE HVO, AEPF, Mission locale SeinOise, Femmes en avenir). Ces actions sont dirigées prioritairement vers les publics les plus touchés par le chômage : les moins de 25 ans et les séniors.

L'insertion professionnelle des jeunes
Avec la Mission Locale Seinoise

La Mission Locale Seinoise agit pour l'insertion professionnelle des jeunes, âgés de 16 à 25 ans. Elle construit avec eux des parcours d'insertion professionnelle et les accompagne dans leurs projets de formation, d'alternance ou de recherche d'emploi. En 2013, 256 jeunes du territoire ont bénéficié de cet accompagnement. La subvention qui lui a été attribuée par la CCOPF s'élève à 39 440 € TTC.

Chiffres clés

256 jeunes suivis sur le territoire

Emploi :
- 159 jeunes (62,1%) dont 67,9% en CDD
- 171 contrats

Alternance :
- 20 jeunes (7,8%)
- 20 contrats en alternance

Formation :
- 106 jeunes (40,9%)
- 115 formations

	Jeunes suivis	Contrats en alternance	Emplois	Formations
Bouffémont	27	3	25	15
Domont	89	8	56	33
Ezanville	50	3	34	22
Moisselles	6	-	3	2
Piscop	2	-	2	2
Saint-Brice	82	6	51	41
Total	**256**	**20**	**171**	**115**

Le dispositif Emploi 45+
Avec l'Association des Entreprises de l'Ouest de la Plaine de France (AEPF)

Chiffres clés

- 45 ateliers
- 32 inscrits
- Fréquentation moyenne : 7,5 personnes/atelier

Ce programme a été déployé en septembre 2012 pour favoriser le retour à l'emploi des seniors.
Des bénévoles de l'association, spécialistes en gestion des Ressources Humaines et en réinsertion professionnelle, accompagnent les demandeurs d'emploi dans leur démarche de retour à un emploi durable ou de reconversion professionnelle.

Tout au long de l'année des ateliers hebdomadaires (cours de perfectionnement en anglais, gestion du stress, connaissance de soi et graphologie...) sont proposés aux participants. Ce dispositif, qui bénéficie du soutien de la CCOPF, est proposé gratuitement aux demandeurs d'emploi âgés de plus de 45 ans.

L'insertion professionnelle des femmes non qualifiées
Avec l'association Femmes en avenir

La CCOPF est partenaire de ce dispositif depuis la promotion 2011-12. Il vise à favoriser l'insertion professionnelle de femmes sans qualification. Pour cette 3e édition, 15 femmes en situation d'exclusion sociale et professionnelle, ont reçu une formation salariée d'un an, débouchant sur le diplôme du CAP cuisine et un accompagnement vers l'emploi dans les métiers de la restauration.

La structure d'accueil de la CCOPF

Au sein de sa structure, la CCOPF met à disposition des demandeurs d'emploi :

- Des postes informatiques avec accès internet
- Une imprimante
- Une sélection d'offres locales
- Des informations sur les droits en matière de formation professionnelle
- Un libre accès à la presse économique

89 personnes fréquentent régulièrement la structure d'accueil de la CCOPF, et viennent en moyenne 10 fois/an. 38% d'entre elles sont de nouveaux inscrits. Elles bénéficient à la fois d'un soutien matériel et de conseils (accès à des postes informatiques pour rédaction de CV et lettre de motivation, consultation des offres d'emploi, envoi de candidatures, impression de CV...).

Si le nombre de visiteurs est en légère baisse par rapport à 2012 (-8,2%), le nombre de visites s'est sensiblement accru (+40%) depuis que Pôle Emploi s'est implanté à proximité de la CCOPF.

L'un des principaux atouts de la structure est de permettre aux inscrits de répondre à l'ensemble des offres proposées sur le marché.

Chiffres clés

- Visiteurs : 89
- Nouveaux inscrits : 34
- Visites : 957

Journée dédiée à la formation continue
Avec la Maison d'Emploi du Haut Val d'Oise (MDE HVO)

Le 21 septembre 2013, la CCOPF organisait une journée dédiée à la formation professionnelle, avec l'appui de la Maison de l'Emploi du Haut Val d'Oise.

Tout au long de la manifestation, des professionnels de la formation (Fongecif, CIBC, Uniformation, MDE et Coach'Motive) ont reçu des salariés en entretien individuel pour les aider à concrétiser leur projet de formation (informations sur les droits, les organismes de formation, les modalités de prise en charge ou de maintien de leur rémunération).

Par ce type d'événement, la CCOPF vise à encourager l'accès à la formation pour tous les salariés, quel que soit leur niveau de qualification.

Les partenariats avec les réseaux entreprises

La CCOPF veille à maintenir et renforcer un réseau d'entreprises dynamique sur son territoire. A ce titre, elle a soutenu plusieurs initiatives en 2013 (conférences, ateliers entrepreneurs, formation, forum...) :

- **L'association des entreprises de l'Ouest de la Plaine de France (AEPF),** via notamment la journée des entrepreneurs, organisée conjointement avec la CCOPF.

- **Le forum Synergik** qui réunit les membres de 5 associations d'entreprises du Val d'Oise, toutes adhérentes du réseau Coaxion. Ce forum poursuit plusieurs objectifs ; renforcer le maillage des entreprises locales, promouvoir les activités et entreprises du Val-d'Oise et favoriser les rencontres entre partenaires.

- **Le réseau Coaxion Val d'Oise,** qui favorise la mise en relation de 17 associations d'entreprises, soit plus de 600 adhérents.

- La formation et l'accompagnement des chefs d'entreprise de PME à travers **le programme de Plato Roissy.**

- **Les ateliers Création/Reprise Entreprise** organisés en relation avec la Chambre de Commerce Val-d'Oise/Yvelines, en partenariat avec le Comité d'Expansion Économique du Val d'Oise (CEEVO).

AGIR POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Une stratégie territoriale centrée sur la vidéoprotection

Le Centre de Supervision Urbain, projet phare de l'action 2013

Le CISPD a essentiellement centré son action sur la prévention situationnelle avec la création et la mise en place d'un Centre de Supervision Urbain (CSU). Ce type de projet, du fait de sa complexité de mise en œuvre, son coût et l'ingénierie qu'il nécessite, a mobilisé 80% des ressources du CISPD.

2013 voit le projet de CSU se matérialiser avec :
- la création d'une salle de visionnage et d'une salle de relecture servant aux extractions judiciaires
- la mise aux normes du système global et la stabilisation de l'architecture radio
- la mise en place des procédures d'agrément auprès du Procureur de la République
- le recrutement d'un responsable et le pré-recrutement de l'équipe de vidéo-opérateurs

Faits de délinquance sur le territoire : cambriolages et vols en hausse

Le bilan de la délinquance territoriale, mené dans le cadre du CISPD, met en évidence la stabilité des phénomènes délinquants. L'évolution des faits délictueux enregistrés depuis 2012 reste modérée. Les cambriolages, vols de voiture et de pièces automobiles demeure le sujet majeur de préoccupation des forces de l'ordre.

Toutefois, on constate l'émergence d'une nouvelle criminalité, pour l'essentiel des vols avec violence, due à des délinquants des communes avoisinantes, dont les déplacements sont facilités par les transports en commun.

Investissements 2013 :

- Aménagement des salles de visionnage et de relecture
- Déploiement de nouvelles caméras
- Raccordement des caméras à la salle de visionnage (Extension des liens radio)
- Installation d'un poste de visionnage à la gendarmerie de Domont

Budget : **626 000€ TTC subventionnés à 80%*.**

**Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, Fonds interministériel de la prévention de la délinquance, Réserve parlementaire du député Jérôme Chartier, Conseil Général du Val d'Oise.*

Qu'est-ce que le CISPD ?

Le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) est l'outil central de pilotage de la politique publique territoriale en matière de sécurité publique et prévention de la délinquance. Instance de concertation et de coopération des acteurs locaux, il est composé du préfet, du procureur de la république, de la police nationale, de la gendarmerie nationale, du conseil général, de l'éducation nationale, des associations et organismes en charge de la prévention de la délinquance. Son président est Jérôme Chartier, en sa qualité de vice-président de la CCOPF délégué au CISPD.
Sa mission est d'élaborer la stratégie territoriale de sécurité publique et d'assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs mis en œuvre.

Les actions de prévention du CISPD

Sécurité routière :
Prévention auprès de publics cibles
Une action menée avec le parquet du Val d'Oise, « PV-Parquet » a été organisée afin de sensibiliser les contrevenants aux dangers provoqués par leur comportement, tant pour autrui que pour eux-mêmes. Deux autres actions en direction des personnes âgées et de la sécurité des enfants aux abords des écoles ont permis de diffuser largement une action préventive pragmatique.

Tranquillité transports, ligne H :
Plus de 5000 voyageurs sensibilisés
Une action conjointe CCOPF-SNCF a permis de sensibiliser plus de 5 000 voyageurs au bon usage du numéro d'urgence 3117. Ce numéro est un relais d'appel d'urgence vers les services de secours publics compétents, à composer par les usagers victimes ou témoins d'un danger encouru par un voyageur.

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Publications, événements et actions de sensibilisation

ÉVÉNEMENTS

21/01/13
VŒUX AUX ENTREPRISES

Cérémonie de vœux aux entrepreneurs de la CCOPF au théâtre de l'Ouest de la Plaine de France.

DU 01/04 AU 07/04/13
ATELIERS DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Interventions dans les écoles élémentaires de la CCOPF : Sensibilisation au développement durable et aux réductions énergétiques.

14/10/13
RÉUNION D'INFORMATION SUR LA FIBRE OPTIQUE

Présentation aux entreprises du plan de déploiement de la fibre optique sur le territoire. Avec la participation du Conseil Général et de l'opérateur privé Orange.

07/09/13
INAUGURATION DU COMPLEXE TENNISTIQUE DE LA SOLITUDE

En présence des élus et des membres de l'association AAESB.

DU 29 AU 30/09/13
FOIRE COMMERCIALE DE DOMONT

Participation du TOPF Silvia Monfort.

09/10/13
SOIRÉE D'OUVERTURE DU TOPF SILVIA MONFORT

Présentation de la Saison 2013/14 et spectacle Colorature.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

01/13
PUBLICATION DE LA LETTRE D'INFORMATION DU PLAN LUMIÈRE

Diffusion auprès des habitants de la CCOPF
(+ 20 000 foyers concernés)

02/13
PUBLICATION DU RAPPORT PLURIANNUEL DE LA CCOPF

Bilan des actions de la CCOPF – version personnalisée pour chaque commune du territoire
Diffusion auprès des habitants de la CCOPF
(+ 20 000 foyers concernés).

07/13
PUBLICATION DE LA 4e LETTRE SCOT

Suite à l'approbation du SCOT, lettre d'information sur les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme, diffusée auprès des 21 communes
(32 500 foyers concernés).

11/13
PUBLICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

Impressions en 250 exemplaires – Diffusion auprès des conseillers municipaux du territoire et mise à disposition au siège de la CCOPF.

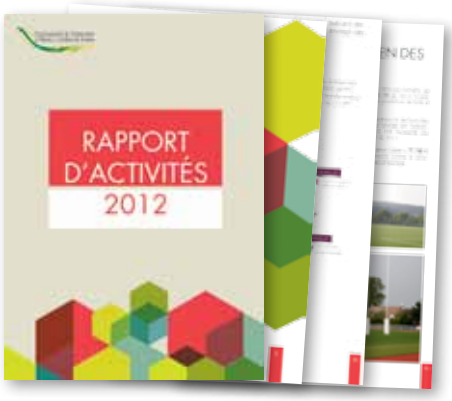

SUPPORTS DE COMMUNICATION TOPF

- 31 000 plaquettes
- 2 500 invitations
- 52 visuels grand format (Affichage urbain Vediaud, Salon et Foire)
- 696 Affiches A3 (Diffusion auprès des mairies, des commerces, partenaires et lieux culturels)
- 366 Affichettes A4 (Diffusion auprès des mairies, des commerces, partenaires et lieux culturels)
- 12 500 Flyers
- 3 insertions publicitaires (L'Echo le Régional, Le Parisien, Le Festival du Cirque)
- Site internet : + 4000 visiteurs sur la saison

Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France

59, avenue de l'Europe - 95 330 Domont
Tél. : 01 39 91 12 12 - Fax : 01 39 35 48 35
www.ccopf.fr

Service Communication CCOPF - Octobre 2014 - Impression : Veoprint